

**MINISTERE DES TECHNOLOGIES  
DE LA COMMUNICATION**

**NOMINATION**

**Par décret n° 2009-441 du 21 février 2009.**

Monsieur Majed Sfar, conseiller des services publics, est chargé des fonctions de sous-directeur au bureau de l'encadrement des investisseurs et des agréments au ministère des technologies de la communication.

**MINISTERE DE L'EDUCATION ET DE  
LA FORMATION**

**NOMINATIONS**

**Par arrêté du ministre de l'éducation et de la formation du 18 février 2009.**

Monsieur Naceur Masrouki est nommé membre représentant le ministère de l'éducation et de la formation au conseil d'administration du centre national pédagogique.

**Par arrêté du ministre de l'éducation et de la formation du 18 février 2009.**

Madame Samira Ben Mougou épouse Helaoui est nommée membre représentant le centre national d'innovation pédagogique et de recherches en éducation au conseil d'administration du centre national pédagogique en remplacement de Monsieur Néjib Ayed.

**Par arrêté du ministre de l'éducation et de la formation du 18 février 2009.**

Monsieur Mohsen Karoui est nommé membre représentant le ministère de l'éducation et de la formation au conseil d'établissement de l'office des logements des personnels du ministère de l'éducation en remplacement de Monsieur Béchir Kraiem.

**Par arrêté du ministre de l'éducation et de la formation du 18 février 2009.**

Monsieur Moncef Achour est nommé membre représentant le ministère de l'éducation et de la formation au conseil d'établissement de l'office des logements des personnels du ministère de l'éducation en remplacement de Monsieur Abdessalem Dimassi.

**Par arrêté du ministre de l'éducation et de la formation du 18 février 2009.**

Monsieur Mohamed Ton est nommé membre représentant le ministère de l'éducation et de la formation

au conseil d'établissement de l'office des logements des personnels du ministère de l'éducation en remplacement de Madame Leila Layba épouse Bouzaidi.

**MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

**Arrêté du ministre de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique du 16 février 2009, fixant la forme du procès-verbal de prélèvement des échantillons biologiques pour les sportifs et son contenu dans le cadre de la lutte contre le dopage dans le sport.**

Le ministre de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique,

Vu la loi n° 2007-54 du 8 août 2007, relative à la lutte contre le dopage dans le sport,

Vu le décret n° 2008-103 du 16 janvier 2008, fixant l'organisation ainsi que les modalités de fonctionnement de l'agence nationale de lutte contre le dopage,

Vu le décret n° 2008-2681 du 21 juillet 2008, fixant les cas d'autorisation d'usage des substances et méthodes interdites dans le sport ainsi que les conditions et les procédures de son octroi,

Vu le décret n° 2008-3937 du 22 décembre 2008, fixant les critères et modalités de prélèvement des échantillons biologiques dans le cadre de la lutte contre le dopage dans le sport.

Arrête :

Article premier - Le présent arrêté fixe la forme du procès-verbal de prélèvement des échantillons biologiques pour les sportifs et son contenu dans le cadre de la lutte contre le dopage dans le sport.

Art. 2 - Les membres des équipes de contrôle relevant de l'agence nationale de lutte contre le dopage, doivent se référer dans leurs travaux au procès-verbal joint au présent arrêté.

Art. 3 - Le directeur général de l'agence nationale de lutte contre le dopage est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 16 février 2009.

*Le ministre de la jeunesse, des sports et de  
l'éducation physique*

**Samir Labidi**

*Vu*

*Le Premier ministre*

**Mohamed Ghannouchi**

PROCÈS -VERBAL DE CONTROLE ANTIDOPAGE  
DOPING CONTROL FORM

1. RENSEIGNEMENTS SUR L'ATHLETE / ATHLETE INFORMATION

NOM / NAME :	PRENOM / GIVEN NAME :
ADRESSE TEL. / ADDRESS PHONE :	DISCIPLINE : / EVENT :
IDENTITE DE L'ATHLETE FOURNIE : / ATHLETE ID PROVIDED :	NATIONALITE : / NATIONALITY :

LIEU DU TEST / TESTING LOCATION

CONTROLE EN COMPETITION / IN COMPETITION CONTROL

	COMPETITION :
--	---------------

2. INFORMATIONS POUR L'ANALYSE / INFORMATION FOR ANALYSIS :

FEDERATION SPORTIVE / SPORT FEDERATION	DISCIPLINE / EVENT	SEXE / GENDER M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	CODE DE MISSION DE CONTROLE / TEST MISSION CODE	DATE DU CONTROLE / DATE OF THE TEST JJ DD MM YYYY AAAA
URINE / A/B		HH HEURE / TIME		HORS COMPETITION / OUT OF COMPETITION <input type="checkbox"/>
NUMERO DE CODE D'ECHANTILLON D'URINE / URINE SAMPLE CODE NUMBER		MM		EN COMPETITION / IN COMPETITION <input type="checkbox"/>
VOL (ml) / pH / DENSITE SPECIFIQUE / URINE / SPECIFIC GRAVITY		HEURE D'ARRIVEE AU CONTROLE / ARRIVAL TIME AT DOPING CONTROL STATION		
1 <sup>er</sup> ECHANTILLON / 1 <sup>st</sup> SAMPLE		HH HEURE / TIME		ÉCHANTILLON PARTIEL / PARTIAL SAMPLE
NUMERO DE CODE D'ECHANTILLON D'URINE / URINE SAMPLE CODE NUMBER		MM		
VOL (ml) / pH / DENSITE SPECIFIQUE / URINE / SPECIFIC GRAVITY		HEURE D'ARRIVEE AU CONTROLE / ARRIVAL TIME AT DOPING CONTROL STATION		
SANG / BLOOD 1 tube <input type="checkbox"/> 2 tubes <input type="checkbox"/>		NUMERO DE CODE D'ECHANTILLON DE SANG / BLOOD SAMPLE CODE NUMBER		
HH HEURE / TIME		MM		DECLARATION DE TRANSFUSIONS SANGUINES AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS / DECLARATION OF BLOOD TRANSFUSIONS OVER THE LAST 6 MONTHS
DECLARATION DE MEDICATION / COMPLEMENTES ALIMENTAIRES (VITAMINES OU MINERAUX) PRIS AU COURS DES 3 DERNIERS JOURS (POSOLOGIE SI POSSIBLE) / DECLARATION OF MEDICATION / SUPPLEMENTS (VITAMINS AND MINERALS) TAKEN OVER THE PAST 3 DAYS (DOSAGE IF POSSIBLE)				

3. CONFIRMATION DE LA PROCEDURE DU CONTROLE / CONFIRMATION OF CONTROL PROCEDURE :

J'ATTESTE QUE LE PRELEVEMENT D'ECHANTILLONS S'EST DEROULE EN CONFORMITE AVEC LES PROCEDURES APPLICABLES  
I CERTIFY THAT SAMPLE COLLECTION WAS CONDUCTED IN ACCORDANCE WITH THE RELEVANT PROCEDURES

ACCOMPAGNATEUR DE L'ATHLETE / ATHLETE GUIDE

NOM / NAME	SIGNATURE	OFFICIER DE PRELEVEMENT SANGUIN / BLOOD COLLECTION OFFICER
REPRESENTANT DE L'ATHLETE / ATHLETE REPRESENTATIVE	SIGNATURE	NOM / NAME
AGENT DE CONTROLE ANTIDOPAGE / DOPING CONTROL OFFICER	SIGNATURE	SIGNATURE
NOM / NAME	SIGNATURE	DATE / DD JJ MM YYYY AAAA
COMMENTAIRES / COMMENTS		

JE DECLARE QUE LES INFORMATIONS FOURNIES DANS CE DOCUMENT SONT EXACTES. JE DECLARE, SANS RESERVE DES COMMENTAIRES INSCRITS, QUE LE PRELEVEMENT D'ECHANTILLONS S'EST DEROULE DANS LE RESPECT DES PROCEDURES APPLICABLES ET QUE JE N'ENTENDS PAS CONTESTER LA PROCEDURE DE PRELEVEMENT. JE CONSENS A CE QUE LES IMPERIALITES RELATIVES A CE CONTROLE ANTIDOPAGE INCLUANT MAIS NON LIMITEES AUX RESULTATS DE LABORATOIRE ET A TOUTE SANCTION EVENTUELLE, SOIENT COMMUNIQUEES AUX ORGANISATIONS CONCERNEES CONFORMEMENT AU CODE INTERNATIONAL ANTIDOPAGE. J'ACCORTE QUE EN DOPANT, JE RISQUE DE ME VOIR SANCTIONNER. JE CONVIENS QUE TOUTE RECLAMATION CONCERNANT CE CONTROLE ANTIDOPAGE SERA RESOLUE CONFORMEMENT AUX REGLES DE CONTROLE ANTIDOPAGE DE L'ORGANISATION AUTORISANT LE CONTROLE.

I DECLARE THAT THE INFORMATION I HAVE GIVEN ON THIS DOCUMENT IS CORRECT. I DECLARE, SUBJECT TO COMMENTS INSCRIBED, THAT THE SAMPLE COLLECTION WAS CONDUCTED IN ACCORDANCE WITH THE RELEVANT PROCEDURES AND I DO NOT CONTEST ANY ASPECT OF THE SAMPLE COLLECTION. I ACCEPT THAT ALL INFORMATION RELATED TO THIS DOPING CONTROL, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LABORATORY RESULTS AND ANY EVENTUAL SANCTION, MAY BE SHARED WITH RELEVANT BODIES IN ACCORDANCE WITH THE WORLD ANTI-DOPING CODE. I ACCEPT THAT ALL DISPUTES HOWEVER ARISING FROM THIS DOPING CONTROL SHALL BE RESOLVED IN ACCORDANCE WITH THE DOPING CONTROL RULES OF THE ORGANISATION AUTHORIZING THE TEST.

SIGNATURE DU SPORTIF / ATHLETE'S SIGNATURE

ORIGINAL - ANAD - BLANC  
ORIGINAL - ANAD - WHITE

COPIE 1 - FEDERATION - VERT  
COPY 1 - FEDERATION - GREEN

COPIE 2 - ATHLETE - ROSE  
COPY 2 - ATHLETE - PINK

COPIE 3 - LABORATOIRE - JAUNE  
COPY 3 - LABORATORY - YELLOW